



ÉDITO

Chères Quiérysiennes, chers Quiérysiens,

J'ai tout d'abord une pensée particulière pour toutes les victimes des guerres, des conflits et du terrorisme dans le monde ainsi que pour toutes les personnes qui souffrent de violences.

J'ai aussi une pensée toute particulière pour les victimes de l'incendie du bar de Crans Montana en Suisse où 40 jeunes dont 9 Français ont trouvé la mort dans des conditions horribles.

J'ai enfin une pensée toute particulière pour nos familles Quiérysiennes qui ont perdu un proche cette année. En 2025, Quiéry-la-Motte a particulièrement été frappé par de nombreux décès. Je tiens à renouveler toutes mes condoléances aux familles concernées.

Une fois de plus, le constat du vieillissement de la population et la baisse d'effectif au recensement, me font penser qu'après de nombreuses années de blocage des constructions nouvelles, il était temps à Quiéry-la-Motte d'agir. Aujourd'hui, le maintien de l'effectif de l'école et du nombre de classes nous font penser que l'indispensable a été fait grâce aux nouvelles habitations et aux choix judicieux du conseil municipal durant ce mandat.

Rue des Vignes, les travaux ont été terminés en 2025 et, en fin d'année, un compromis de vente a été signé pour le dernier terrain.

En septembre, rue du Vert Gazon et rue Delabre, 8 logements SIA ont été attribués à des familles qui sont déjà ravies de vivre à Quiéry-la-Motte. Leur intégration dans la vie du village le prouve. Nous leur souhaitons la bienvenue et leurs présentons, ainsi qu'à chacun d'entre vous, au nom de tout le conseil municipal, du personnel communal et du CCAS tous nos vœux de bonheur, santé et réussite dans toutes vos activités professionnelles et familiales, pour 2026.

Frédéric HUMEZ, maire

Sommaire

Édito
P 1

Vœux
P 2

Travaux
P 3

Comité des Fêtes
P 4 à 7

CCAS
P 8

Subventions
P 9

Bibliothèque
P 10

CMJ
P 11

Etat civil
P 12

Courrier des associations
P 12 à 15

Agenda
11 novembre
P 16

VŒUX

Intervention de Cécilia DELERUE, Secrétaire Générale de Mairie

Cécilia a commencé par un point sur l'état civil. Au cours de l'année écoulée, la commune a enregistré 2 naissances, 1 mariage et 13 décès. Le recensement 2025 de la commune s'appuyant sur les données 2023 fait passer le nombre d'habitants de 737 à 702 entre 2020 et 2025, soit une diminution de 35 habitants.

Elle a poursuivi par quelques données sur l'école et le périscolaire. Pour cette année scolaire 2025-2026, l'école accueille 57 élèves, répartis sur 3 classes. La cantine scolaire accueille en moyenne 38 enfants par jour. Les services de garderie accueillent en moyenne 15 enfants le matin et 18 le soir.

Cécilia a remercié les personnels municipaux qui jouent un rôle essentiel dans le quotidien des enfants. Ils assurent l'accompagnement des élèves, l'entretien des locaux et contribuent au bon déroulement du temps scolaire et périscolaire. Ils œuvrent chaque jour au bon fonctionnement des services municipaux : administration, entretien des bâtiments et des espaces publics, et services à la population.

Elle a conclu par des remerciements à la directrice du centre aéré Peggy ARTOIS et aux animateurs ainsi qu'aux associations.



Il se passe toujours quelque chose à Quiéry-la-Motte



Frédéric HUMEZ après avoir présenté ses vœux, a cédé la parole à notre secrétaire générale, puis aux jeunes du C.M.J. qui ont fait un rappel des différents projets menés durant leur mandat qui se termine. Il a ensuite présenté les 4 nouveaux candidats : Guillaume BEAUVOIS, Aaron et Léo JURGAND, Maxence LIS.



Frédéric HUMEZ a rappelé les événements marquants de 2025 : les vœux et la galette ; le 8 mai, l'inauguration du city stade, du chauffage de l'école et des travaux de toiture de la salle J. Brel ; la fête du village, les 13 et 14 juillet avec le repas et le feu d'artifice ; le repas des anciens, le Téléthon, le marché de Noël. Il a évoqué les moments forts d'animation pour les jeunes : centres aérés et colonies de vacances, visite de l'Assemblée Nationale avec le C.M.J. et l'école, sans oublier la bibliothèque municipale. Il a souligné les manifestations organisées par les 17 associations très diversifiées tant sportives que festives.

Il a ensuite évoqué l'unique commerce «le Seven» qui offre un réel service aux habitants, la présence d'artisans et l'espace santé avec ses nombreux professionnels.

Il a également fait un clin d'œil aux agriculteurs qui produisent des ali-

ments d'une qualité inégalée au monde tant en matière de goût que de sécurité alimentaire.

Il a ensuite parlé des réunions de quartier qui ont permis d'échanger sur la circulation, le stationnement, la limitation de vitesse... et de trou-



ver des solutions.

Un point est fait sur les économies réalisées par les nombreuses réparations effectuées par Jacques et Christophe. Un exemple est donné avec l'isolation des annexes de la salle J. Brel (voir p 3 travaux)

Un point sur les finances est fait : Nous avons beaucoup investi, sans augmenter les taux de fiscalité, grâce à des subventions. Aujourd'hui, la commune affiche une situation financière saine, une capacité d'investissement dynamique, avec une croissance des dettes maîtrisée. Pour terminer, il a remercié tous les membres du conseil municipal et leurs conjoints.

Un moment intense en émotion : M. le Maire remercie son épouse

«Enfin, je remercie Anne-Sophie, mon épouse, pour la bienveillance dont elle fait preuve au quotidien, pour son soutien indéfectible même dans les moments difficiles, pour que je puisse exercer sans relâche, ma passion pour ma commune.»



TRAVAUX

Achat de nouvelles décorations de Noël

Suite à une promotion sur un site de fabricant de motifs de Noël, nous avons décidé l'achat d'un ensemble de décorations groupé avec le Comité des Fêtes. Nous avons donc opté pour 8 modules auto réfléchissants pour le prix de 3 660€ et trois motifs de traversée de rue d'une autre enseigne au prix de 657€.



Mise en place d'un nouveau panneau indicateur au coin de la rue de l'Église et de la rue de Vitry



Avec le changement climatique, les épisodes de fortes pluies se multiplient. Les conditions météorologiques jouent un rôle significatif entraînant une saturation rapide des sols et des réseaux.



De ce fait, des pluies torrentielles ont engendré des inondations qui frappent régulièrement la rue Sainte Berthe et la rue du Vert Gazon. La commune a dû s'adapter à cette nouvelle réalité. Par exemple, après une inondation, un nettoyage de la chaussée s'impose.

Un autre facteur d'importance est l'état des infrastructures. Les systèmes d'évacuation des eaux pluviales sont souvent insuffisants (les canalisations sont sous-dimensionnées.) Pour améliorer la situation des inondations récurrentes dans ces rues, plusieurs actions ont été envisagées. La mise en œuvre de solutions techniques est cruciale pour assurer une gestion



efficace des eaux pluviales. Pour cela nous avons sollicité à plusieurs reprises NOREADE, qui a la compétence des réseaux d'assainissement, pour les inciter à investir dans des infrastructures fonctionnelles capables de gérer les volumes d'eau importants, surtout pendant des événements climatiques extrêmes.

Cela comprend :

- Un entretien régulier des réseaux.
- Une réduction du temps d'écoulement.
- Une canalisation de plus forte dimension.

De plus pour améliorer la situation NOREADE a contourné le réseau, qui passait sous les annexes de la salle J. Brel pour se raccorder sur la nouvelle section.

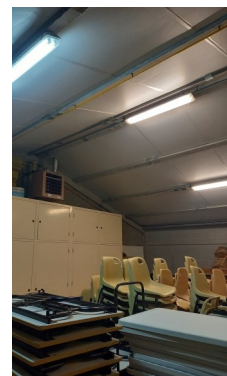


SALLE J. BREL

Des nouveautés

Depuis le remplacement de la toiture nous avons en accord avec le conseil municipal décidé d'isoler la partie rangement et le garage afin de préserver le matériel. Coût du devis : 35 000€ par entreprise. De ce fait, nous avons isolé par nos soins avec Christophe ; le coût des matériaux a été de 5 000 €.

Nous avons investi dans une auto laveuse à batterie pour le bonheur de Magali (plus de fil électrique). Coût de cette machine : 5 820€



Mise en place d'un nouveau cendrier



COMITÉ DES FÊTES

TÉLÉTHON



Bénéfice

2 391,05 €



Remise du chèque



Une nouveauté au programme de cette année a enchanté petits et grands : un stand photo où chacun pouvait se faire photographier sur une véritable moto de course, stand tenu par l'association ZRT.



Une belle mobilisation

Gâce à la mobilisation de tous, bénévoles et participants, le Téléthon 2025 a été, une nouvelle fois, un réel succès !

Dès le samedi 8 novembre, des membres de l'association Escapades Quiérysiennes sont passés pour prendre les commandes de brioches et au total 175 brioches ont été vendues !

Le jeudi 4 décembre, la chorale Viva La Vida nous a offert un superbe concert à l'église Saint-Martin.

Puis le samedi 6 décembre, les membres du Comité des Fêtes, de l'association La Ferme de la Motte, de Quiéry Fitness, du CTTQLM, Quiéry en balade et de l'Escrebieux sont passés comme tous les ans pour vendre des cases et les Quiérysiens ont été très généreux : 4 grilles de 100 cases ont été remplies ainsi qu'une grille par la chorale Viva la Vida. Nous remercions tous les Quiérysiens qui ont fait preuve cette année encore de générosité ainsi que les donateurs qui nous permettent d'avoir des lots et de réaliser les soupes.



Dès 18h, la chorale de l'école a rassemblé de nombreuses personnes ; les enfants ont chanté avec entrain et conquis le public.

L'harmonie «Le Réveil musical» de Brebières nous a offert une superbe représentation, suivie d'une démonstration de l'American Country d'Izel-lès-Équerchin et la soirée se termina par un concert du duo Lau-

rent et Claudia assurant l'ambiance de fin de soirée.



Nathalie BOULET, responsable de notre secteur Téléthon 62 E, qui nous a rendu visite, a pu profiter des animations et des différents stands tenus par les associations.

Soupes, crêpes, croque-monsieur, vin chaud et chocolat chaud préparés par les membres du Comité, de l'association Quiéry en Balade, du Repair Café, d'Escapades Quiérysiennes et de l'Amicale Laïque, vendus lors de la soirée, ont été appréciés de tous.

Le dimanche 7 décembre une trentaine de participants ont profité des différents parcours de marche proposés par l'association Quiéry en Balade.

Nous tenons à remercier particulièrement les différentes associations qui participent au Téléthon et aux différentes manifestations organisées par le Comité des Fêtes et la commune.

La somme récoltée est de 2391,05 €, une très jolie somme pour une commune de notre taille, acquise grâce au remarquable engagement des bénévoles présents et à la superbe générosité des Quiérysiens et personnes extérieures venues en nombre à la soirée.



TEAM SQUARE

COMITÉ DES FÊTES



Une après-midi récréative

Randonnée des clochers



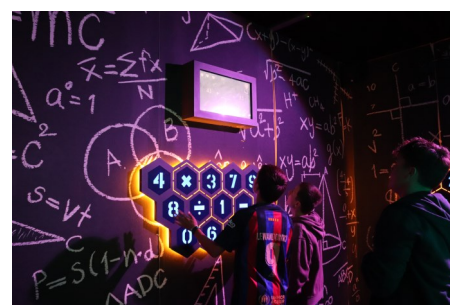
Annulée en 2024, la Randonnée des 4 Clochers, organisée par le comité d'entreprise de Renault a de nouveau eu lieu et a changé de nom pour devenir «La randonnée des Clochers», enrichie de la commune d'Esquerchin. Le Comité des Fêtes a accueilli les participants qui ont pu déguster croissants, madeleines, cakes, bonbons, café, chocolat chaud et menthe à l'eau, servis par une équipe accueillante et chaleureuse. Les cyclistes ont particulièrement apprécié ce ravitaillement, au vu du temps dégradé qui sévissait. Toute le monde fut satisfait de ce moment de convivialité.

Le Comité des Fêtes a décidé d'offrir une après-midi récréative aux adolescents de notre village. C'est ainsi que, le 27 septembre, nous avons accompagné une vingtaine de jeunes quiérysien à Team Square.



Ce fut d'abord équipées de casques, que deux équipes se sont affrontées dans un jeu de réalité virtuelle. Munies de leur arme, elles ont plongé dans un univers simulé pour lutter contre toutes sortes d'adversaires. Après une petite collation permettant à chacun de reprendre son souffle, c'est vers la salle du Cube

challenges que nos jeunes se sont engagés. Répartis en 4 équipes, ils ont été dirigés dans différentes salles thématiques. Chacune d'entre elles propose un défi distinct, réparti en trois catégories : physique, réflexion et agilité... L'objectif est de réussir un maximum de challenges et de cumuler le plus de points possibles pour sortir vainqueur de cette aventure palpitante ! Chacun s'y est donné à fond pendant une heure. C'est épuisés mais heureux qu'ils revinrent à Quiéry-la-Motte.



SORTIE à REIMS

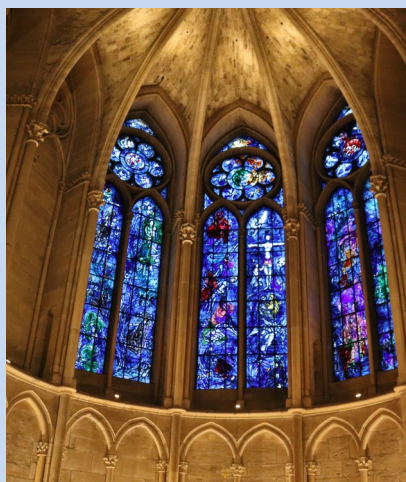
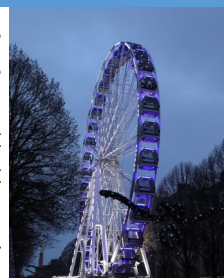
Une agréable sortie

Le samedi 20 décembre le Comité des Fêtes a proposé une sortie en bus au marché de Noël de Reims.



Les animations festives des 150 chalets (dont celui du père Noël) ont enchanté petits et grands.

Avant de reprendre le bus à 18h, nous avons pu voir Reims s'illuminer de toutes ses couleurs de Noël. Cette sortie a été l'occasion de partager un agréable moment de convivialité à l'approche des fêtes de fin d'année.



Les vitraux Chagall de la cathédrale

Le Comité des Fêtes remercie tous les participants pour leur bonne humeur et leur enthousiasme.

49 personnes ont répondu présent. Après un petit café pris à la mairie, à 9h30 départ pour Reims la ville des sacres et du champagne. Dès l'arrivée, visite de la cathédrale, puis chacun a pu déambuler librement dans les rues piétonnes avant de se rendre sur le marché de Noël. L'ambiance chaleureuse et les déco-



MARCHÉ de NOËL

COMITÉ DES FÊTES



Avec un invité de marque

SAPINS

Cette année ce ne fut pas un mais 2 sapins qui furent installés par le Comité des Fêtes, un au niveau de la mairie et un nouveau à la salle Jacques Brel. Le tout fut installé dans la bonne humeur par des membres du Comité des Fêtes aidés de Christophe, l'employé municipal. Les 2 sapins furent prêts pour le Téléthon. Celui installé salle Jacques Brel a accueilli de prestigieux personnages, un père Noël et un cerf tirant un père Noël installé dans son traîneau, offerts par le Comité des Fêtes. L'ensemble servit de décor le jour du marché de Noël pour les chants des enfants et d'arrière-plan pour les photos.



Le marché de Noël, organisé par l'école, l'amicale Laïque et le Comité des Fêtes, s'est déroulé dans la salle Jacques Brel et a rencontré un véritable succès !

Après le traditionnel chant des enfants, le père Noël fit une arrivée tonitruante en quad.



Le débonnaire bonhomme tout habillé de rouge s'est volontiers prêté aux photos et à la distribution de papillotes, aidé de ses lutins.

Des membres de l'amicale, du Comité des Fêtes, d'Escapades Quiérysiennes et de Quiéry en balade ont tenu des stands où étaient vendus

des cadeaux confectionnés par les enfants, du vin chaud, du chocolat chaud, des crêpes, du pop-corn et des repas (à consommer sur place ou à emporter) ...

La soirée s'est déroulée dans une très bonne ambiance et tous les bénéfices réalisés alimenteront les caisses de la coopérative scolaire.



CONCOURS PHOTOS



Encore de belles prises de vue

Le thème du concours 2025 était : «mon village agricole».

Ce thème a inspiré les photographes quiérysins puisque plus de 350 photos furent soumises à l'appréciation du jury. Les champs, les tracteurs, les moissonneuses batteuses et autres engins agricoles furent énormément photographiés cette année. Tous ces clichés ont permis au jury de voir notre village

sous toutes ses formes et sous tous les angles... Les vaches quiérysiennes posèrent de bonne grâce devant les objectifs des photographes. Les délibérations du jury furent longues et difficiles car seules 13 photos pouvaient être sélectionnées, d'autant plus que la qualité des photos était d'un très haut niveau cette année. Nous espérons que ce calendrier vous plaît.

Le top du jury

1^{er} Prix : Lorena CALLÉGARIS

2^{ème} Prix : Léa TRUNET

3^{ème} Prix : Hervé TRUNET

Prix spécial du jury :
Lucien ZAJAC



1^{er} Prix : Lorena CALLÉGARIS



2^{ème} Prix : Léa TRUNET

MAISONS FLEURIES

11 participants pour 2025

COMITÉ des FÊTES

Les résultats

1^{er}

M. et Mme LESTIENNES dans la catégorie façade

M. et Mme ROSIEJAK dans la catégorie façade et jardin

2^{ème}

M. et Mme ROGE

M. et Mme TRUNET

3^{ème}

M. et Mme BRIXY

M. DEMELIN

4^{ème}

M. et Mme CHEVALIER CARLIER

M. et Mme DINCQ

5^{ème}

M. et Mme ELSEN

M. et Mme BROUTIN BONNEL

6^{ème}

M. et Mme ZAJAC

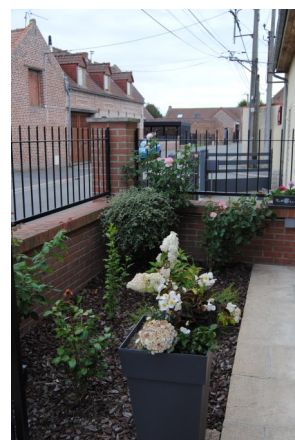


Cette année a marqué la 5^{ème} édition du concours de maisons fleuries : 11 participants répartis dans 2 catégories : catégorie façade et catégorie façade et jardin.

Félicitations aux candidats pour leurs efforts car chacun sait le temps nécessaire pour entretenir les fleurs et le jardin. Par leur créativité ils contribuent à rendre notre village plus accueillant. Merci également aux membres du jury pour leur disponibilité et leur sérieux car cette année encore le choix n'a pas été facile.



Les participants récompensés le 11 novembre



MAISONS DÉCORÉES

Créativité et originalité

Les gagnants



- 1^{er} : Hervé TRUNET
- 2^{ème} : Jean-Paul LESTIENNES
- 3^{ème} : Rémy ROSIEJAK



Pour la troisième année, le Comité des Fêtes proposait un concours de maisons décorées pour Noël.

Le jury est passé le 30 décembre après-midi pour juger les maisons en tenant compte de la qualité des décorations durables, naturelles et respectueuses de notre environnement... Cette année encore, les Quiérysiens ont fait preuve d'imagination, de créativité et d'originalité... Ici, une crèche cachée dans une cantine métallique ; une autre, ailleurs, dans un chalet en bois. Là, des personnages en contre-plaqué, des sapins ou des pères Noël en palettes peintes ou encore fabriqués avec des pots de fleurs... Une très grande diversité des réalisations qui a rendu bien difficile, pour le jury, l'établissement du classement.



Les gagnants ont été récompensés par des cartes cadeaux offertes chez Cultura.

Merci pour leur participation qui ravit petits et grands.



REPAS DES SÉNIORS

CCAS



Une belle ambiance au repas !



Comme chaque année, dans le cadre de la Semaine bleue, le département a offert un spectacle gratuit pour les personnes âgées. Le 29 novembre à Achicourt, ce sont 4 Quiérysiens et Quiérysiennes qui ont pu y assister. Une après-midi récréative appréciée de tous les spectateurs présents.

Galette

Ce dimanche 11 janvier, c'est avec plaisir que les membres du CCAS ont proposé aux séniors de partager la galette. Malgré le froid et les virus hivernaux, ce sont 53 séniors qui sont venus. Frédéric HUMEZ a présenté les vœux au nom du conseil municipal et du CCAS.



Un beau succès



Notre traditionnel repas a eu lieu le dimanche 12 octobre à la salle J. Brel. Ce sont environ 55 séniors qui se sont inscrits et ont ainsi pu partager un moment récréatif et convivial.

Le repas préparé par Anne-Charlotte et Ludovic de Sodexo a été servi par les membres bénévoles du CCAS.



L'après-midi a été animée par Maud qui a enchanté la salle en reprenant des tubes de DALIDA, PIAF ou encore le célèbre «déshabiliez-moi» de Juliette GRÉCO qui a fait monter la température dans la salle!

Tous ont apprécié le spectacle et certains ont même occupé la piste de danse.

Ce repas a lancé notre Semaine bleue. Nous avons rendu visite aux personnes qui souhaitent avoir le passage des bénévoles du CCAS. Nous avons proposé aux séniors des ateliers ouverts par quelques clubs quiérysiens ou par le CCAS soit :

- Le lundi après-midi :
 - ateliers crochet et tricot animés par le repair café.

- atelier bibliothèque animé par Monique.

- Le mardi après-midi : loto organisé par les membres du CCAS. Des paniers garnis étaient à gagner.



- Le mercredi matin :
 - atelier bibliothèque
 - atelier gym animé par Laetitia de la Zumba.
- Le jeudi après-midi : jeu de cartes par le club des aînés.



- Le vendredi après-midi : marche avec Quiéry en balade pour un parcours de 4 km dans la zone du marais.



Un grand merci aux clubs et bénévoles qui ont répondu présent à notre appel pour que cette semaine bleue soit un succès.

BUDGET

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS versées en 2025	
AINÉS DE LA MOTTE	257 €
AMICALE LAÏQUE	1541 €
CHASSEURS MARAIS	150 €
CHORALE VIVA LA VIDA	1 550 €
COMITE DES FÊTES*	4 168 €
CTTQLM	1 950 €
ESCREBIEUX	650 €
QUIÉRY EN BALADE	600 €
REPAIR CAFÉ	138 €
SOCIÉTÉ DE CHASSE	750 €
ZrT	0 €
	11 754€

* dont 3 000€ pour le feu d'artifice



Pour 2025, le montant global des subventions de fonctionnement aux associations s'élève à 11 754€, à une hauteur équivalente à 2024 (12 130€). Les nouvelles règles rendues obligatoires n'ont donc pas diminué le budget, mais ont permis de répartir plus équitablement les montants suivant les besoins réels de chaque association.

Un éclairage sur leur attribution

En mars 2025, les Finances Publiques ont envoyé, à toutes les communes, une lettre flash sur le thème du contrôle des subventions versées aux associations.

Afin d'écartier tout risque d'infraction au regard du régime de responsabilité des gestionnaires publics, la collectivité doit définir des critères précis et transparents de sélection des dossiers et contrôler l'utilisation des subventions allouées. La collectivité doit faire bon usage des deniers publics et aussi respecter le principe d'égalité de traitement entre les associations. La lettre flash précise qu'une subvention ne peut pas être accordée à une association qui n'en a pas fait formellement la demande et que la collectivité doit inviter les associations à compléter le formulaire type CERFA 12156*06.

Pour répondre aux obligations de la commune en la matière, de nouveaux principes d'octroi et de calcul des subventions ont été rédigés et le conseil municipal, en date du 23 juin 2025, a approuvé le document fixant les «Règles de versement des subventions aux associations».

Dans ce document, il est mentionné que pour toutes les demandes de subventions de fonctionnement complètes, il sera octroyé une subvention minimale correspondant aux frais d'assurances de l'association jusqu'à hauteur de 150€. Si le fonds de roulement de l'association est supérieur à 1 an de charges, l'autofinancement des actions étant possible par l'association, aucun autre montant ne sera octroyé. Dans le

cas contraire, des règles de calcul ont été fixées permettant d'envisager un montant dépendant d'une part de la subvention de l'année antérieure, du montant des charges de l'année et du fonds de roulement et d'autre part en se basant sur des critères tels que l'aide au Comité des Fêtes, l'organisation ou participation à des événements dans le village, la présence aux commémorations et à la cérémonie de vœux, etc...

Les subventions ne sont pas des récompenses. Elles sont versées dans un but de rendre autonome financièrement les associations.

Pour 2025, 13 dossiers de demande de subvention ont été retirés. 11 dossiers ont été déposés avant le 1^{er} septembre et 2 associations n'ont pas retourné le dossier (Karaté et US Izel)

5 associations n'ont pas demandé de dossier : Coop Scolaire, Escapades Quiérysiennes, La Ferme, Quiéry Fitness et Team Fury Airsoft.

Lors du conseil municipal du 1^{er} décembre 2025, les 11 dossiers déposés étant complets, les conseillers municipaux ont délibéré sur le montant octroyé à chaque association en respectant les règles rappelées ci-dessus et l'article A-6 du document «Règles de versement des subventions aux associations» qui précise que «tout élu membre d'une association ne doit pas participer au délibéré et au vote portant attribution de subvention à cette association. Il devra sortir de la salle du conseil municipal».

Plus d'infos ?

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R1271>

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F3180>



INAUGURATION

Des débuts prometteurs



Atelier Noël sur l'Allemagne avec Françoise

Des animations ont lieu tous les mercredis entre 10h30 et 11h30. Elles sont gratuites et ouvertes principalement aux enfants. N'hésitez pas à tester; les bénévoles vous attendent !



Atelier contes avec Monique



Horaires

- Le lundi de 16h à 19h
- Le mercredi de 10h à 13h
Hors vacances scolaires

La bibliothèque municipale a ouvert ses portes le 10 septembre et a déjà plus de 60 adhérents. Le vendredi 10 octobre, elle a été inaugurée en présence d'Agnès PANNIER-RUNACHER ministre à ce moment là, de Pauline LEVASSEUR députée de notre circonscription, de Bénédicte MÉSSÉANE-GROBELNY, conseillère départementale, d'Yves LEGROS vice-président de la communauté de communes Osartis-Marquion en charge de la culture. Les bénévoles étaient entourés des représentants de la bibliothèque départementale, Sophie DELLA VALLE, Romain VERHAGHE, et de Christelle BANTEGNIES.



Frédéric HUMEZ dans son discours a souligné sa satisfaction et sa fierté d'ouvrir la bibliothèque. L'historique de la naissance de ce projet a été rappelé par Marie-José DEWEZ, présidente de l'association «Escapades Quiérysiennes» à l'origine de la bibliothèque il y a 10 ans. Toutes les personnalités présentes ont été unanimes et enthousiastes à la vue de notre bibliothèque.



La transformation a ravi le public présent qui a plébiscité le nouveau mobilier fourni par l'association ainsi

que la diversité des ouvrages dont une grande partie est prêtée par la médiathèque départementale grâce à la convention signée avec la mairie. Les nouveautés acquises avec la subvention municipale permettent également d'attirer le public.



Des œuvres plastiques sont également prêtées par la médiathèque ce qui permet d'égayer notre espace.

Mme MÉSSÉANE-GROBELNY a souhaité particulièrement remercier Monique BELLAALA qui depuis 10 ans, bénévolement, tient les permanences et anime les ateliers contes.



Les bénévoles seront heureux de vous accueillir et les projets ne manquent pas.

Laurence CANIVET, auteure est venue présenter son livre «*Les deux cahiers oubliés*» qu'elle a dédié aux acquéreurs qui ont pu échanger avec l'auteure, se prêtant très gentiment au jeu des questions réponses. Mme CANIVET a été très heureuse de partager un moment dans notre bibliothèque et nous a offert un livre avant de repartir.



JEUNESSE

Une journée à Paris

Halloween



Pour fêter dignement Halloween, nos C.M.J. ont organisé une soirée de l'horreur à destination des jeunes de 10 à 15 ans.

Ils ont installé, à l'aide de quelques parents et adultes du groupe C.M.J. un parcours dans la salle J. Brel. C'est dans le noir que les jeunes ont proposé ce dernier ; pour accentuer la peur ils agitaient fantômes ou monstres divers pour effrayer les jeunes venus tester ce parcours. Après plusieurs passages, chacun a pu prendre quelques bonbons pour se remettre de ses émotions.



Visite de l'Assemblée Nationale



Un beau souvenir pour nos jeunes

Nos élus du Conseil Municipal des Jeunes ayant terminé leur mandat, nous avons demandé à notre députée une date pour visiter l'Assemblée Nationale. C'est donc le lundi 24 novembre que nos jeunes élus accompagnés par un de leur parent ont pu se rendre à Paris. Un bus a été affrété par la commune. Pour sensibiliser les jeunes de l'école au nouveau vote du C. M. J., nous avons invité également la classe de Mme CAILLE. Le bus a été complété par quelques élus et bénévoles du Comité des Fêtes.



Pour commencer la matinée c'est une visite libre au Panthéon qui a ravi petits et grands. Ce monument emprunt de mémoire a marqué les visiteurs par ses œuvres, son architecture. En effet le Panthéon était à l'origine une basilique chrétienne. Ce



n'est qu'en 1791 que le monument sera transformé en Panthéon national. Dans la crypte, les noms inscrits sur les tombeaux n'ont pas laissé de marbre les visiteurs : Victor HUGO, Émile ZOLA, Joséphine BAKER, Pierre

et Marie CURIE... et bien d'autres sans oublier les plaques dédiées aux résistants et aux justes.

Après un pique-nique pris dans une salle de l'hôtel de Lassay, Mme PANNIER-RUNACHER nous a accueilli à l'Assemblée Nationale. Une visite



guidée nous a permis de découvrir ce haut lieu de notre République où sont prises les décisions qui rythment notre vie.

Ce sont tout d'abord les jardins, la salle des pas perdus, la galerie des fêtes, la salle de réception ainsi que la superbe bibliothèque qui a marqué



le public. Nous avons terminé par l'hémicycle où siègent les 577 députés, élus pour 5 ans lors des élections législatives (sauf dissolution). Nous avons pu y découvrir le fameux «perchoir».

C'est avec beaucoup de souvenirs et bien fatigués que nous sommes ensuite rentrés. Avec l'envie de voir une séance en présence des députés.



ÉTAT CIVIL*



*Ne paraissent que les naissances, pacs, et mariages avec autorisation de diffusion.

Mise à jour de nos fichiers

Vous venez d'emménager ? Nous vous invitons à venir compléter un formulaire en mairie, afin que notre fichier population soit à jour. Une plaquette de bienvenue vous sera remise.

Merci de votre collaboration.

COURRIER DES ASSOCIATIONS

A vos agendas!

La société de chasse vous propose un repas dansant ouvert à tous le 28 février 2026.



NAISSANCES

Bienvenue et félicitations aux parents

- **Romy BATAILLE**, née le 6 août 2025, fille de Jérémy BATAILLE et Julie LEGROS
- **Luna BRIXY**, née le 29 septembre 2025, fille de Kévin et Audrey BRIXY

DÉCÈS



Sincères condoléances aux familles

- **Julien DEBUCHY**, décédé le 25 septembre 2025 à l'âge de 87 ans
- **Madeleine DECAILLON** épouse GOUGET, décédée le 25 septembre 2025 à l'âge de 90 ans
- **David VAN POUCKE**, décédé le 26 septembre 2025 à l'âge de 53 ans
- **Jean-Claude CAILLEAUX**, décédé le 5 novembre 2025 à l'âge de 77 ans
- **Hervé SAUVÉ**, décédé le 8 novembre 2025 à l'âge de 66 ans
- **Jeannine POQUET** épouse HUMEZ, décédée le 13 novembre 2025 à l'âge de 93 ans
- **Jean-Marc GOUGET**, décédé le 19 novembre 2025 à l'âge de 77 ans
- **Jean-Paul BLANDIN**, décédé le 6 décembre 2025 à l'âge de 77 ans

LA CHASSE

Attention aux renards !

Tout d'abord, merci aux promeneurs qui ont, pour la plupart, respecté les recommandations de ne pas laisser divaguer leurs chiens au printemps, au moment de la reproduction du gibier.

D'autre part, plusieurs renards ont été vus dernièrement, sur le territoire de Quiéry, en très mauvaise santé : manifestement atteints de la gale !

Cette maladie grave, douloureuse et très difficile à guérir peut se transmettre aux chiens. Nous vous invitons à faire preuve de vigilance avec vos animaux, ne pas aller en sous-bois ni dans les herbes, soit tout endroit où un renard a pu circuler. Cet été encore, on a noté la forte présence de tiques et de frelons asiatiques (signaler tout nid de ceux-ci)

A noter également, que, comme durant l'hiver 2023/2024, un gros sanglier, sans doute un mâle solitaire, a élu domicile sur Esquerchin (dans les bois), Quiéry (dans la ligne) et Vitry (terrain militaire). En principe, le principal danger peut venir d'une collision avec un véhicule. Blessé, suite à un tir de chasse ou une collision, tout sanglier peut devenir très agressif et dangereux. Méfiance et prudence surtout accompagné d'un chien.



COURRIER DES ASSOCIATIONS

A vos agendas !

7 mars : 100% femme
mais... pas que

QUIÉRY EN BALADE



35 marcheurs pour le Téléthon

Le dimanche 7 décembre à 9h à l'occasion du téléthon 35 marcheurs se sont élancés sur les 3 parcours proposés par nos membres : 5, 8, 10 ou 12 km. Merci aux Quiérysien(ne)s ainsi qu'aux adhérents des clubs extérieurs qui nous ont rejoints. Tous les gains ont

été reversés au téléthon soit 150 €. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 7 mars 2026 à la salle J. Brel pour notre salon «100% femme... mais pas seulement» qui fêtera ses 10 ans. De nombreuses surprises vous attendent...

A bientôt



CTTQLM



Des montées en perspective

Cette saison 2025 / 2026 du CTTQLM est en cours, la première phase s'achève et nous donne beaucoup d'espoirs. Toutes nos équipes jouent le haut du tableau dans leurs divisions respectives et des montées en division supérieures sont espérées. Nos jeunes s'aguerrissent en UFOLEP et progressent bien. Certains vont pouvoir maintenant se confronter dans les compétitions de la FFTT. Ce sont eux l'avenir du club...

Les membres du CTTQLM présentent leurs vœux de santé et bonheur aux Quiérysien(ne)s...



Tournoi UFOLEP jeunes : 10 janvier

REPAIR CAFÉ QUIÉRY

Les prochaines animations

Dates des prochains ateliers en 2026

- Lundi 9 février
- Lundi 9 mars
- Lundi 13 avril
- Lundi 11 mai
- Lundi 8 juin

Repair café Quiéry vous présente ses meilleurs vœux pour 2026. Nous continuerons à vous accueillir chaque 2ème lundi de chaque mois de 16h30 à 19h à la salle des Essarts de Quiéry. Apportez votre petit électroménager en panne ou vos trains miniatures, nos réparateurs bénévoles feront de leur mieux pour leur donner une

seconde vie ; ou n'hésitez pas à venir prendre tout simplement un café pour passer un moment convivial.

A bientôt



Jeter ? Pas question !

COURRIER DES ASSOCIATIONS

⇒ Rejoignez-nous sur Facebook :
Non éoliennes Escrebieux

⇒ Contactez-nous par mail :
escrebieux.association@gmail.com

⇒ site : <https://escrebieux-environnement.fr>

Vos contacts

- Pierre ROSE
- ☎ 03 21 50 14 10
- Christian DEJAIGHER
- ☎ 06 87 43 54 84

6 SÉRIES SPÉCIALES DONNÉES D'ACHAT, PAS DE JEUX INTERMÉDIAIRES				
	1 LIGNE	2 LIGNES	CARTON PLEIN	TARIFS CARTONS
1 ^{re} SÉRIE	300€	300€	300€	PLAQUE DE 1 CARTON 2€
2 ^e SÉRIE	300€	300€	300€	PLAQUE DE 8 CARTONS 11€
3 ^e SÉRIE	300€	300€	300€	PLAQUE DE 8 CARTONS 15€
4 ^e SÉRIE	300€	300€	300€	PLAQUE DE 12 CARTONS 20€
5 ^e SÉRIE	300€	300€	300€	
6 ^e SÉRIE	1000€	2000€	3000€	

les gains pourront être réduits en fonction du nombre de joueurs
OUVERTURE DES PORTES À 12H30
DÉBUT DES JEUX À 14H30
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE
LOTO ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION EScrebIEUX

Loto en perspective

Ce sont 80 % des habitants de nos campagnes qui sont contre le projet éolien qui nous concerne. Les élus de Bois-Bernard, Brebières, Drocourt, Fresnes-les-Montauban, Fresnoy-en-Gohelle, Neuvireuil, Hénin-Beaumont, Quiéry-la-Motte, Rouvroy, Sailly-en-Ostrevent et Vitry-en-Artois sont contre. Le Groupe Ornithologique du Nord, l'association Site et Monuments, l'UNESCO, le Conseil Régional des Hauts-de-France sont contre...

Pourtant, Laurent TOUVET, le Préfet, a autorisé l'implantation d'une série d'éoliennes entre Brebières et Saint-Laurent-Blangy... dans ce secteur où il n'y en a pas encore ! Il favorise ainsi les industriels au détriment des habitants de la ruralité... Quelle leçon tirer de cela ?

Ceux qui croient encore vivre en démocratie se trompent : ils habitent un théâtre dont les murs ressemblent à des urnes, mais où les acteurs ne changent jamais. Nous vivons sous une dictature nouvelle,

verte dans ses drapeaux, technocratique dans sa chair, implacable dans sa méthode. Une dictature douce, sans uniformes ni cris, mais plus efficace que celles d'hier : elle convainc les peuples pour qu'ils consentent à leur effacement.

Ainsi meurent les démocraties : non sous les bottes, mais sous les applaudissements distraits de ceux qui croient encore vivre libres. Elles meurent dans cette habitude confortable de ne plus protester, de brandir l'écologie comme alibi pendant qu'on profane la nature elle-même. L'histoire, elle, regarde ailleurs lasse, et peut-être déjà morte. C'est pour cela, que nous, irréductibles gaulois quiérysien, avons décidé d'attaquer en justice la décision préfectorale... Pour sauver notre paysage rural et préserver la démocratie...

N'hésitez pas à venir jouer à notre deuxième loto qui se déroulera le 1^{er} février à la salle Jacques Brel.

VIVA LA VIDA

De beaux projets

La chorale Viva la Vida a été très heureuse depuis la rentrée de septembre 2025 d'animer certains événements dans la commune de Quiéry-la-Motte.

Le 23 novembre 2025 en l'église St Martin, nous avons chanté lors de la messe. Nous avons mis à l'honneur notre Ste Cécile, patronne des musiciens. L'origine de son patronage des musiciens provient d'une antienne (refrain) composée au cours du Moyen-Age pour la liturgie de sa fête. Elle est devenue la patronne de la musique sacrée. Un dicton du jour «A la Sainte Cécile, chaque fève en fait mille ».

Le 04 décembre 2025, un concert a été donné en l'église de Quiéry-la-Motte pour une bonne cause «le

Téléthon 2025» nous remercions l'Abbé Jacques TANGOMBÉ de nous permettre d'occuper l'église.

Nos sorties : le 11 octobre 2025, nous avons amené le sourire sur les visages de nos aînés à l'EHPAD de Montigny-en-Ostrevent. Le 29 novembre 2025, nous avons chanté à Givenchy en partenariat avec la Compagnie de JOHN, géant de cette commune.

Bonne Année 2026 à vous tous !



De beaux projets musicaux permettent de représenter la commune de Quiéry-la-Motte.



COURRIER DES ASSOCIATIONS



À l'EHPAD

À VENIR !

Salon des saveurs

Le 26 avril 2026

Renseignements sur la page Facebook Escapades Quiérysiennes ou mail escapades-quierysiennes@orange.fr ou au 06.65.25.85.76 ou 06.75.90.45.15.

LA FERME

Des Fermiers occupés

Depuis septembre, les activités de la Ferme de la Motte ont repris... Entre jardinage, soins aux animaux, nos Fermiers ont beaucoup d'occupations.

Le 23 septembre, c'est à l'EHPAD de Vitry-en-Artois que nos jeunes et les résidents ont pu pratiquer, ensemble, des activités sportives.

Le 10 octobre, nous avons accueilli une classe de 5^{ème} du collège René Cassin de Loos-en-Gohelle accompagnée de leur professeur principal. Cela fait partie d'un projet éducatif sur les handicaps qui concerne toutes les classes de 5^{ème} de ce collège. Malgré un peu d'appréhension au départ, les élèves ont eu de bons échanges avec les Fermiers, ils ont aussi dessiné et joué au ballon avec eux. Ces échanges permettent de changer le regard des élèves sur les différents handicaps. Comme nous

l'a dit Fatima R., élève de 5^{ème}, elle était heureuse d'avoir pu brosser les chevaux, fabriquer des nichoirs et planter des arbres accompagnée par les Fermiers.

Le 29 octobre, nos Fermiers ont pu se rendre à Bellewaerde pour une journée «terrifiante» dans le cadre d'Halloween.

Et enfin, le père Noël est venu nous rendre visite avant d'entamer sa tournée mondiale...



ESCAPADES QUIÉRYSIENNES

Bilan et perspectives



Toute l'équipe d'Escapades Quiérysiennes vous souhaite une excellente année 2026 !

Le second semestre 2025 a été, comme à l'accoutumée, riche en manifestations.

Lors des Journées du Patrimoine, nous avons proposé des jeux de société anciens. Les Quiérysiens et habitants des communes voisines ont pu (re) découvrir le Cochon qui rit, le Nain jaune, le Jeu de dadas, les Os-selets..., s'affronter dans la bonne humeur et se défier entre générations ! Entre nostalgie, stratégies et rires, l'ambiance était au rendez-vous.

Notre traditionnelle braderie de Noël a une fois encore fait salle comble. Malgré la fréquentation un peu en baisse l'après-midi, vendeurs et acheteurs ont réalisé d'excellentes affaires et partagé de beaux moments de convivialité avec toute

l'équipe d'Escapades.

Cette année encore, vous vous êtes montrés très généreux lors de l'achat des brioches proposées au profit du Téléthon : 175 brioches ont été vendues, permettant de verser la somme de 437,50€ !

Notre association est également présente et active à la bibliothèque et au sein du Comité des Fêtes et collabore avec d'autres associations pour animer notre village.

Nous vous convions d'ores et déjà à notre Salon des Saveurs et du Savoir-Faire le 26 avril !

Nous vous attendons nombreux aux activités et manifestations que nous vous proposons.



Calendrier des Fêtes 1^{er} semestre 2026

Date	Organisateur	type	Lieu
Dimanche 1 ^{er} février	Escrebieux	Loto	Salle J. Brel
Samedi 7 février	Quiéry Fitness	Carnaval partie	Salle J. Brel
Samedi 28 février	La chasse	Bal de la chasse	Salle J. Brel
Samedi 7 mars	Quiéry en balade	100% femme...mais pas seulement	Salle J. Brel
Dimanche 26 avril	Escapades Quiérysienne	Salon des saveurs	Salle J. Brel
Jeudi 1 ^{er} mai	Amicale Laïque	Vente de muguet	Extérieur
Samedi 9 et dimanche 10 mai	Comité des Fêtes	Fête au village	Salle J. Brel
Samedi 30 et dimanche 31 mai	Repair café	Exposition ferroviaire	Salle J. Brel
Samedi 13 juin	Quiéry Fitness	Hollidays partie	Salle J. Brel
Samedi 27 juin	Amicale Laïque et école	Fête de l'école	Salle J. Brel

Calendrier de collecte des déchets ménagers



24 janv. 20h " Dans la peau de Cyrano " Salle des fêtes MARQUION	5 fév. 20h " Une semaine... pas plus ! " Salle Jean Moulin BIACHE-SAINT-YAAST	5 mars 20h " Vrai/Faux " (Rayez la mention inutile) Salle des fêtes VILLERS-LÈS-CAGNICOURT	12 mars 20h " Je suis une libre " Salle polyvalente PELVES	2 avr. 18h " Semilla " Salle des fêtes CORBEHEM
25 avr. 10h30 " Collections permanentes " Musée Matisse LE CATEAU-CAMBRÉSIS	30 avr. 19h30 " Après moi le déluge " Parc de l'hirondelle QUÉANT	11 mai 19h30 " Les Gaulois " Théâtre ARRAS	21 mai 20h " Vivace. Fantaisie Minor " ESAT BREBIÈRES	28 mai 19h " Nevada " " Batucada " Place publique OPPY

Réservez en ligne via le QR code ou au 06 01 81 46 24 ou au 06 62 16 30 05
 Tarifs : 4€ / 6€

COMMÉMORATION



Médaille du travail

Le 11 novembre :

- Emmanuelle BIZET Médaille d'argent

11 NOVEMBRE

Avec la participation du C.M.J. et de l'école

La traditionnelle commémoration a eu lieu en présence des jeunes du CMJ qui ont déposé la gerbe au pied du monument. Les élèves de l'école ont ensuite repris la Marseillaise puis ont lu des extraits de «Ceux de 14» écrits par Maurice GENEVOIX.

Puis, a eu lieu la remise des médailles du travail ainsi que la remise des prix des maisons fleuries et des diplômes aux jeunes ayant participé

au ramassage des Hauts-de-France propres. Un grand merci pour leur engagement citoyen !



Dépôt légal : à parution

N° ISSN : 2742-8362

Directeur de la publication : Frédéric HUMEZ

Rédactrice en chef : Nadine DEJAIGHER

Comité de Rédaction : Bernard GODAR, Jacques GOLAWSKI, Alain LYSONICK, Geneviève ZAJAC